



Guide de l'Organisateur d'un concours club et amateur en Voltige Equestre:

toutes les astuces et contraintes pour organiser et promouvoir un concours de voltige

La Voltige en cercle met en scène un ou plusieurs voltigeurs qui évoluent sur un poney / cheval au pas ou au galop tenu en longe. Le poney / cheval est équipé d'un surfaix et d'un large tapis permettant aux voltigeurs d'effectuer une série de figures où l'équilibre et les aptitudes physiques sont pleinement mobilisés.

Les épreuves de Voltige des concours Club sont des épreuves établies à partir de compétences élémentaires de mise en selle permettant de mettre en évidence le liant, la fixité et l'aisance de chacun sur un poney ou un cheval d'instruction habitué au travail à la longe. Ces épreuves permettent aux voltigeurs et aux longeurs de se former en suivant une progression dans un esprit ludique et créatif.

Les épreuves de Voltige des concours Amateurs sont déterminées par le niveau des épreuves. Orientées sur l'aspect compétitif de la discipline, elles permettent de mettre en évidence l'expertise des voltigeurs / longeurs / poneys / chevaux, de façon évolutive jusqu'au plus haut niveau de compétition.

Comme tout concours d'équitation, le concours de voltige est soumis au Règlement des Compétitions, Dispositions Générales et au Référentiel National qui précise les moyens nécessaires pour assurer la sécurité du public. Les dispositions spécifiques de l'organisation d'un concours de voltige sont définies dans le règlement spécifique de Voltige Equestre : www.ffe.com/Disciplines/General/Voltige/Reglement

A- DEFINITIONS et SPECIFICITES DES CONCOURS DE VOLTIGE

1- LES TYPES D'EPREUVES

Division	Epreuves par Equipe	Epreuves Individuelles	Pas de Deux	Epreuves de Longe
CLUB	Club 3 Club 2 Club 1 Club Elite	Club 1 Club Elite	Club Pas de Deux	
AMATEUR	Amateur 4 Amateur 3 Amateur 2 Amateur 1 Jeune	Amateur 2	Pas de Deux	Longe 2 Longe 1
	Amateur 1 Amateur Elite	Amateur 1 Amateur Elite		

Les divisions de compétition permettent : de cibler les publics, à chacun de se construire un projet sportif, de faire progresser la technique des concurrents et des poneys/chevaux en les perfectionnant dans une discipline.

Catégorie Club : Toutes les disciplines équestres réglementées par la FFE sont représentées dans les concours Club. La division Club s'appuie sur les compétences des enseignants encadrant cette division. Elle a pour vocation de faire aimer la compétition en s'appuyant sur la pédagogie de la réussite. Son objectif est l'épanouissement sportif du cavalier de club. La compétition Club est réservée aux concurrents détenteurs d'une LFC Club.

Catégorie Amateur : Les divisions Amateur 4, Amateur 3, Amateur 2 sont destinées à offrir aux concurrents, une compétition répondant aux exigences du loisir sportif de tous niveaux et réunissant les exigences combinées de rigueur, d'animation et de convivialité.

Les divisions Amateur 1 et Amateur Elite s'adressent aux meilleurs cavaliers qui s'inscrivent dans une démarche de Haut Niveau orientés vers la performance. Elle conduit à la détection, la préparation et la sélection des équipes de France.

Pour les épreuves individuelles, les compétiteurs doivent être détenteurs d'une LFC Amateur.



Sur proposition de l'organisateur, pendant l'intersaison, les concours peuvent se dérouler en 1 programme, le programme imposé seul par exemple.

Pendant la saison, les concours doivent se dérouler en 2 phases, sur proposition de l'organisateur :

1ère phase : programme imposé et ou programme technique

2ème phase : programme libre

Les épreuves de Voltige se déroulent en une ou deux manches.

Ces mesures sont publiées au programme du concours.

2- LES TERRAINS et LE MATERIEL

Les terrains et le matériel doivent être mis à disposition par l'organisateur.

L'organisateur doit également prévoir une salle pour la réunion des chefs d'équipe

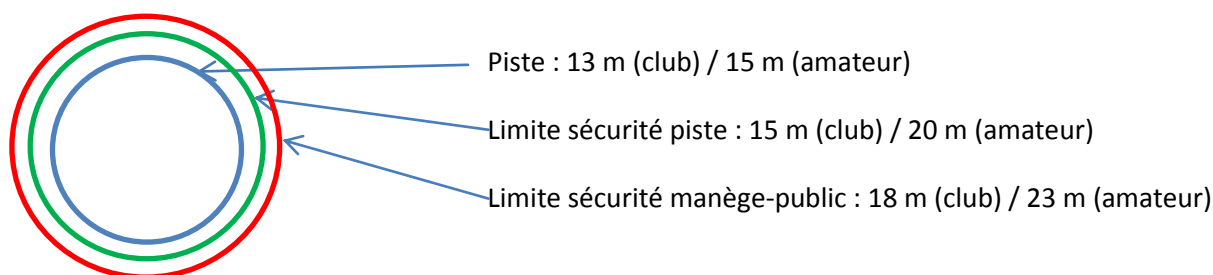
*Piste

L'organisateur doit prévoir au moins :

Une piste d'échauffement analogue à celle de la piste de compétition

Une table et deux chaises par Juge (si possible surélevées)

La limite de la piste doit être matérialisée (lisse de dressage, pots de fleurs.....) ainsi que le centre.



Les tables des juges doivent être disposées dans la limite de sécurité du manège.

La hauteur du manège doit être de 5 mètres minimum pour les Equipes Amateur 1 et Elite.

La piste doit être entretenue pendant toute la durée du concours (hersage, ratissage).

Les pistes ne sont pas accessibles au public ou toute autre personne non compétiteur ou Jury.

Le public doit être positionné à au moins 3 mètres de la limite de la piste et ne doit pas se déplacer pendant les épreuves.

*Chronométrage, tableau d'affichage, tonneau, cloche

L'organisateur doit prévoir 2 chronomètres et 2 tableaux d'affichage, une cloche et au moins 1 tonneau près de la piste de d'échauffement.

Le tableau d'affichage doit comporter :

- Le nom de l'organisateur et du président du concours
- Le nom du président du jury
- Le nom des officiels et chefs de pistes
- Le plan des pistes d'entraînement
- Le listing de départ
- Les horaires généraux
- Les coordonnées de sécurité (responsable secours, SAMU, Médecin, Pompiers, Gendarmerie, vétérinaire, maréchal ferrant, clinique vétérinaire)
- Les résultats



*** Musique :**

L'organisateur doit prévoir la sonorisation globale de la piste de concours et de l'aire d'échauffement.

***PAC Sécurité :**

Il est souhaitable de prévoir :

- un PAC sécurité avec un secouriste détenteur du PSE2 et d'un assistant titulaire du PSC1 ou Equivalent. Le PAC peut être remplacé par une association agréée « sécurité civile »
- un espace dédié disponible pour l'examen et l'isolement des blessés.

3- LES OFFICIELS DE COMPETITION

Les épreuves de voltige sont jugées par des juges de voltige.

***Le Président du jury :**

- juge techniquement les épreuves et établit le classement des concurrents conformément aux prescriptions du présent règlement dont il est chargé d'assurer l'application intégrale,
- fait respecter les conditions des épreuves au regard des Dispositions générales,
- fait fonction de Délégué technique,
- doit être présent lors de l'inspection vétérinaire ; la présence des autres juges est souhaitée dès le début de l'inspection,
- peut demander à faire effectuer un tour au trot à chaque poney / cheval entrant en piste. Si celui-ci s'avère inapte à concourir, il pourra être disqualifié,
- signe et donne son accord avant l'affichage des résultats. Il peut, s'il le juge nécessaire, demander une délibération à ses assesseurs, mais, à partir du moment où les notes sont affichées, celles-ci ne peuvent en aucun cas être modifiées sauf erreur de comptabilité,
- est associé à la remise des prix, est consulté sur le protocole et les prix remis avant le début de celle-ci,
- a la possibilité de disqualifier un poney / cheval en demandant au vétérinaire du concours, dans le cas où celui-ci est présent sur l'ensemble de la compétition :
 - de contrôler la fréquence cardiaque d'un poney / cheval entre 20 et 30 minutes après sa sortie de piste. Au dessus de 70 bpm, le poney / cheval sera déclaré inapte.
 - de ré-inspecter un poney / cheval à tout moment au cours de la compétition.

***Les juges accompagnateurs**

Pour toutes les compétitions de Voltige, les clubs participant aux épreuves par équipes devront se faire accompagner d'un Juge. Pour les épreuves Amateur Elite, Amateur 1 et Amateur 2, ce juge devra être de niveau national au minimum. Pour les épreuves Amateur 3 et Amateur 4, ce juge devra être de niveau candidat national au minimum.

Le Juge accompagnateur sera impliqué dans le déroulement général du concours. Il devra être disponible sur la durée totale du concours.

Le Juge accompagnateur n'est pas membre de l'équipe pour laquelle il a été engagé mais il est à la charge de cette équipe. Il ne peut pas être chef d'équipe.

Tous les Juges accompagnateurs doivent être titulaires de la licence de pratiquant en cours de validité.

*** Fonctionnement des jurys**

Les Juges sont répartis autour du cercle de telle sorte qu'ils ne puissent pas communiquer entre eux pendant le passage effectif des concurrents et qu'ils aient une vision différente des figures.



* Qualifications et composition des jurys

EPREUVES	PRESIDENT DU JURY	QUALIFICATION MIN JUGES ASSESEUR	NB TOTAL DE JUGES
Club 3, 2, 1, Elite, Club pas de deux	1 Juge Club	Juges Club	3 à 6
Amateur 3, 4	1 Juge Candidat National	Juges Club	3 à 6
Amateur 2 * Longe 2, 1	1 Juge National	1 Juge National min	3 à 6
Amateur 1	1 Juge National	Juges Nationaux	4 à 8
Amateur Elite	1 Juge National Elite	Juges Nationaux	4 à 8
Amateur Elite labellisé FFE **	1 Juge National Elite	Juges Nationaux	4 à 8

Tous les officiels de compétitions sont répertoriés dans l'onglet officiel de compétition sur le site FFE SIF.

Le président de jury décide du placement des juges de A à H.

Pour les compétitions de niveaux Amateur, l'organisation du jury en fonction des épreuves est décrite dans le code de pointage.

Pour les compétitions de niveau Club, l'organisation du jury est à la décision du président de jury.

En épreuve Amateur 2, les Juges officiels choisis par l'organisateur le sont prioritairement dans la liste des Juges accompagnateurs.

En épreuve Amateur Elite labellisé FFE, les Juges officiels choisis par l'organisateur le sont prioritairement dans la liste des Juges accompagnateurs.

Pour les épreuves Amateur Elite FFE, les Juges désignés par la FFE ne peuvent pas être Juges accompagnateurs.

B- PREPARATION DU CONCOURS

1- LA DECLARATION UNIQUE DES CONCOURS

La DUC doit être remplie entre le :

- Le 1/10 et 15/11
- un mois avant la date du concours en DUC tardive

Les DUC sont différentes entre les concours amateurs et clubs, mais peuvent liées entre elles (apparition commune sur le site FFE).

Indiquer le nom du président du concours et du président du Jury.

Prévoir la dotation.



Répartition Voltige individuel							
Classement	Nombre de partants						
	>15	12 à 15	9 à 11	7 à 8	5 à 6	3 à 4	1 à 2
1	25%	19%	19%	15%	12%	12%	10%
2	19%	15%	15%	12%	10%	10%	
3	15%	12%	12%	10%	8%		
4	12%	10%	10%	8%			
5	10%	8%	8%				
6	8%	6%					
7	6%						
8	5%						

Prix créé : 1 par tranche de 4 partants entamée - 4 % de la dotation

Répartition Voltige Equipe				
Classement	Nombre de partants			
	>7	5 à 6	3 à 4	1 à 2
1	40%	30%	20%	10%
2	30%	20%	10%	
3	20%	10%	-	-
4	10%		-	-

Prix créé : 1 par tranche de 4 équipes entamée - 10 % de la dotation

2- J-30 JOURS

Vérification du matériel nécessaire (cf Check List) :

- Pistes
- Aire adaptée à l'inspection vétérinaire (25 mètres, sol régulier non glissant –pas de macadam)
- Sonorisation
- Jury
- Affichage (prévoir matériel informatique et imprimante pour l'édition des résultats)
- Matériel de sécurité

Prendre Contact avec le président du Jury et 2 autres juges pour s'assurer de leur présence le jour du concours.

Si nécessaire, compléter la fiche concours (dans FFE SIF ou FFE Compet) avec des informations utiles (hébergement, restauration, horaires généraux, location de boxes, format de la musique accepté...)

Prévoir les récompenses, les flots, les plaques et autres prix.

Pour les concours amateurs, éditer le programme (possibilité de le compléter jusqu'à la veille du concours).

3- J-7 JOURS

A la fin de la clôture des engagements :

- sortir le listing de départ
- finaliser les horaires généraux des épreuves en tenant compte des battements de temps obligatoires pour les pas de deux (1 heure minimum entre les deux passages)

Contactez les clubs pour vérifier que tous viennent bien avec un juge accompagnateur pour commencer à organiser les jurys et les tâches relatives au concours (musique, comptabilité, paddock...).

Contactez le Président du Jury pour le consulter sur le protocole et les prix remis.

Vérifier en interne la disponibilité de bénévoles pour les tâches annexes au concours (montage et démontage de la piste, restauration, accueil, ratissage, ramassage des feuilles...)



Prévoir un vétérinaire, en fonction du type d'épreuve et du nombre d'engagés (cf Art7.3 du règlement spécifique voltige) : « Avant les premières épreuves Amateur **tous les poneys / chevaux** sont inspectés par le Président de Jury et le Vétérinaire officiel, le document d'identification sera demandé. Dans le cadre des compétitions réunissant moins de 4 chevaux en épreuve Amateur, la présence du vétérinaire est facultative ; dans ce cas, le président de jury sera assisté de deux juges ».

Prévoir l'impression de fiches d'engagement de terrain.

4- J-1 JOUR

Monter de la piste et répartir homogène des tables de juges autour du cercle

Il est recommandé : de tracer de façon visible, à la chaux par exemple, le centre du cercle, de surélever de 50 cm au plus les tables de juges, avec 1 table et 2 chaises par juge et que ceux-ci soient distants d'au moins 2 m de la piste, de prévoir le ratissage du terrain afin d'éviter la formation d'un sillon préjudiciable aux poneys / chevaux et aux voltigeurs.

Le sol doit être souple, plat et non glissant.

Les spectateurs doivent être à un minimum de 3 m à l'extérieur de la piste.

Lorsque les épreuves se déroulent à l'intérieur, la hauteur sous plafond doit être au moins de 5 m, la piste d'échauffement doit également être couverte.

Pour l'entraînement, il y a lieu de mettre à la disposition des concurrents au moins une piste d'échauffement analogue à celle de compétition.

Vérifier le matériel informatique et de sonorisation

Vérifier le fonctionnement des moyens de communication permettant de joindre les secours en permanence et tout lieu de la compétition.

Organiser la salle et de l'accueil pour la réunion des chefs d'équipe et juges accompagnateurs.

Afficher sur le tableau d'affichage :

- Le nom de l'organisateur et du président du concours
- Le nom du président du jury
- Le nom des officiels et chefs de pistes
- Le plan des pistes d'entraînement
- Le listing de départ
- Les horaires généraux
- Les coordonnées de sécurité (responsable secours, SAMU, Médecin, Pompiers, Gendarmerie, vétérinaire, maréchal ferrant, clinique vétérinaire)

Préparer les pochettes de jury (cf Check List)

C- LE JOUR DU CONCOURS

1- LA DUREE

Un concours s'étend sur une période commençant une heure avant le début de l'inspection vétérinaire et se termine une demi-heure après la proclamation des résultats.

2- L'INSPECTION VETERINAIRE

Avant les premières épreuves Amateur tous les poneys / chevaux sont inspectés par le Président de Jury et le Vétérinaire officiel, le document d'identification sera demandé.

Dans le cadre des compétitions réunissant moins de 4 chevaux en épreuve Amateur, la présence du vétérinaire est facultative ; dans ce cas, le président de jury sera assisté de deux juges.



Les poneys / chevaux sont présentés sur une aire adaptée prévue à cet effet par l'organisateur, sol régulier et non glissant. Les poneys / chevaux doivent être toilettés, tenus en main en filet simple, présentés rênes longues par le longeur ou longeur remplaçant ou toute personne engagée sur le bulletin d'engagement en pantalon blanc ou beige, haut bleu marine et tête nue. L'utilisation de cravache, badine, etc. est laissée à l'appréciation du Président de jury.

Un poney / cheval boiteux ou en mauvaise condition physique sera éliminé par une commission composée au minimum du Président du jury et/ou du Vétérinaire officiel. Le Président de Jury peut demander qu'un poney / cheval repasse l'inspection vétérinaire, avant de donner sa décision. Celle-ci est aussitôt annoncée par le Président du Jury. Toute décision du président de jury est définitive.

3- LA REUNION DES CHEFS D'EQUIPE

Elle est organisée à l'issue de l'inspection vétérinaire et/ou avant le début des épreuves.

Déclarer les partants et les forfaits. *« Pour toutes les épreuves, le Chef d'équipe remet au président de jury, sa (ses) déclaration(s) de partant(s) relative(s) à son (ses) équipe(s). Elle doit obligatoirement être accompagnée de la copie des licences. La non présentation de ce document entrainera l'élimination de l'équipe ».*

Réaliser les engagements terrains si nécessaire,

Noter les modifications d'engagement sur le listing de départ,

Tirer au sort la main et l'ordre de passage,

Donner les consignes, l'ordre des épreuves et les horaires,

Régler le cérémonial de la remise des prix avec le Président du jury

Inscrire et attribuer le rôle du juge accompagnateur de chaque équipe.

4- LE CLASSEMENT et LA REMISE DES PRIX

***Affichage des résultats**

Les résultats sont affichés après signature du président du Jury avant la remise des prix.

***Classement**

Le classement résulte de la moyenne des notes calculées à l'issue de chacun des programmes (imposé, libre, technique) en respectant les divers coefficients. Le calcul est poussé jusqu'à la 4ème décimale et arrondi à la 3ème.

En cas d'égalité, les concurrents sont départagés par la meilleure note moyenne obtenue lors du premier programme imposé / technique. Si l'égalité persiste, ils sont départagés par la meilleure note d'exécution du dernier programme libre.

Les compétiteurs et entraîneurs ne peuvent solliciter les explications du jury avant la fin de la compétition et la proclamation des résultats définitifs.

Le classement doit être publié à la fin des épreuves.

***Remise des prix**

Dans tous les concours, il y a lieu de décerner un flot ou autre souvenir à tous les concurrents et une plaque d'écurie à chaque poney / cheval.



La remise des prix se déroule selon le protocole défini par l'organisateur en accord avec le Président de jury et/ou le Délégué technique.

Toute absence non motivée, toute tenue ou attitude incorrecte lors de la remise des prix, peuvent entraîner l'élimination du/des concurrent(s) et la radiation du classement de l'épreuve, et par là-même, la non-attribution des prix, sélections et récompenses correspondants.

D- LES 8 JOURS QUI SUIVENT LE CONCOURS

1- L'ENREGISTREMENT DES RESULTATS et CLOTURE DU CONCOURS

Enregistrer les résultats du concours et les modifications des partants sur FFE SIF et FFE Compet.

Imprimer les résultats, les faire signer par le président du jury et les archiver pendant au moins 24 mois.
Vérifier que le compte engageur soit approvisionné pour payer les gains aux compétiteurs sous 5 jours.

2- LA CONVIVIALITE et LES REMERCIEMENTS

Envoyer un petit message de remerciement aux membres du jury et bénévoles ayant participé à l'organisation.



Annexe : Check liste matériel concours de voltige

		Fait	A faire	Contrôle J-1
Piste	Lieux Aire d'évolution piste principale + piste de détente conformes aux dimensions requises			
	Matériel Chaux pour marquer le centre du cercle Matériel pour délimiter le tour de piste (<i>lisses de dressage, pots de fleurs en nombre suffisant</i>) 4 râdeaux			
Inspection vétérinaire	Aire d'évolution pour inspection vétérinaire Table et contenant pour déposer les documents d'identification Pot pour indiquer le virage à droite en bout d'aire d'évolution			
Sonorisation	Matériel de sonorisation (CD, clé USB, Clé MP3) Enceintes (audibles également de la piste d'échauffement) Micro			
Jury	Président de jury ou juge A Cloche Chronomètre Pochette de jury composée de : - listing de départ - horaires de passages - protocoles classés dans l'ordre de passage Stylo Brouillon			
	Juges assesseurs Pochette de jury composée de : - listing de départ - horaires de passage - protocoles classés dans l'ordre Stylo Brouillon			
Secours	Lieu : Espace d'examen et d'isolement			
	Matériel Colliers cervicaux Attelles de membres Matelas coquille Brancard Pharmacie de petits soins : désinfectants, pansements, gants latex, bandages et compresses,...			